

Date de dépôt : 26 août 2015

Pétition

pour le droit à l'information sur le projet de prolongation du tram 15 de Lancy à Saint-Julien durant les phases d'études et avant la demande de concession au département fédéral

Mesdames et
Messieurs les députés,

Considérant:

- le projet de prolongation du tram 15 depuis l'arrêt « Palettes » à Lancy, par le chemin des Palettes, l'avenue du Curé-Baud, la route de Base et desservant les Cherpines jusqu'à Saint-Julien;
- le refus du DETA d'informer les habitants sur les implications du nouveau tracé;
- l'exclusion des habitants du partenariat du DETA et des communes concernées pour répondre aux besoins en déplacement sur l'ensemble du périmètre;
- la nécessité d'intégrer les intérêts des habitants en plus des intérêts généraux du canton, communes et usagers;
- la Constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 (articles 28, 33, 134 et 135),

les pétitionnaires demandent au Grand Conseil et au Conseil d'Etat:

- **que les habitants soient associés** dans le développement du projet de tram et d'aménagement de la route de Base Nord, conformément à la Constitution genevoise (articles 134 et 135) durant les phases d'études;

- **le droit à l'information et l'accès aux documents officiels**, conformément à la Constitution genevoise (article 28).

N.B. 502 signatures

Association "Bien Vivre aux Cherpines"

p.a. Fausto Marques

Chemin de la Mère-Voie 29A

1228 Plan-les-Ouates